

Pôle communication  
Tél. : 24 66 40

Vendredi 26 juin 2020

## INFO PRESSE

### Lauréats du concours de timbre 50 ans de la Francophonie



Le jury du concours de dessins sur le thème des « 50 ans de la Francophonie », organisé par l'Office des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie (OPT-NC) et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, s'est réuni lundi 15 juin pour choisir les lauréats. Cent-vingt-sept dessins ont été réceptionnés, provenant de 12 établissements scolaires répartis sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

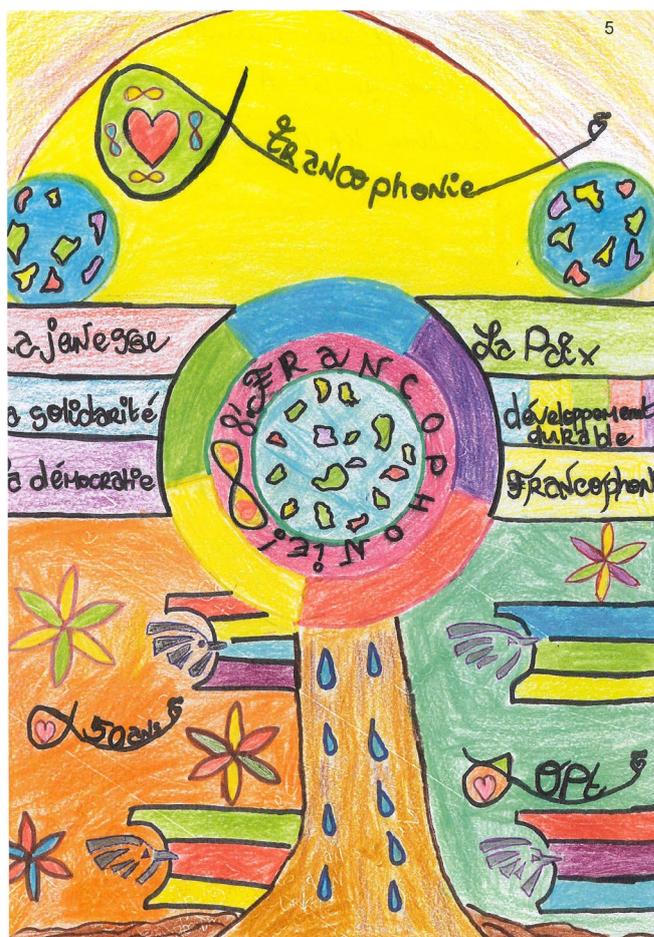
**Le premier prix, qui sera édité sous forme de timbre**, a été attribué à Théo Pidjot, classe de 1<sup>ère</sup> AMA, du Lycée Saint-Joseph-de-Cluny.



*\*\* Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur [gouv.nc](http://gouv.nc) \*\**

**Le prix de la Francophonie, qui sera décliné sur une enveloppe premier jour**, a été attribué à Pascaline Kaïchou, classe de 5<sup>e</sup> A, du collège de Canala.

Dans la philatélie, **premier jour** désigne le premier jour d'émission d'un timbre-poste, oblitéré pour l'occasion avec un cachet spécial. Les enveloppes premier jour portent le timbre oblitéré par le cachet premier jour qui comporte souvent un dessin en rapport avec le dessin du timbre. Sur le côté gauche de l'enveloppe, une illustration imprimée ou cousue développe le sujet du timbre.



À titre exceptionnel, compte-tenu de la qualité du dessin proposé, **un prix spécial du jury** a été attribué à Aymeric Luepak, classe 304, du collège de Dumbéa-sur-Mer. Il sera décliné en carte de correspondance.



Une cérémonie de remise des prix sera organisée dans quelques mois, avec l'ensemble des partenaires, à l'occasion de la mise en circulation du timbre des 50 ans de la Francophonie.

### **Composition du jury**

---

- Didier Jean Leroux, président de la commission philatélique,
- Yannick Thiossey, chargée des partenariats de l'OPT-NC,
- Laure Recasens, chef de l'agence philatélique,
- Denis Vigier, maquettiste pour l'OPT-NC,
- Hélène Poircuitte, conseillère pédagogique pour les arts visuels de la direction de l'Enseignement (DENC),
- Isabelle Amiot, inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale d'histoire-géographie du vice-rectorat,
- Isabelle Arellano, délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DAREIC) du vice-rectorat,
- Daniel Miroux, représentant désigné pour le secteur de la Francophonie,
- Sylvain Bourget, représentant Yoann Lecourieux, membre du gouvernement en charge de la Francophonie.

### **Listes des établissements scolaires ayant participé au concours**

---

- Lycée professionnel Père-Guénéau – Bourail,
- Collège de Canala,
- Collège de Dumbéa-sur-Mer,
- Lycée professionnel Johanna-Vakié – Houaïlou,
- Lycée Professionnel de Koumac,
- École La Rizière - Mont-Dore,
- Collège de Boulari - Mont-Dore,
- Ecole Mathilde-Broquet – Nouméa,
- Collège de Tuband – Nouméa,
- Collège St Joseph-de-Cluny – Nouméa,
- Collège des Portes-de-Fer – Nouméa,
- Lycée St-Joseph-de-Cluny – Nouméa.

\* \*  
\*